

que signifie cela ? dit l'un d'eux. Je vous demande pardon, monsieur, ce n'est rien, commença Charles Bernard. Comment ! rien ! Vous n'entendez donc pas ? ... Mais oui, j'entends très bien : C'est le sifflet d'un bateau à vapeur. J'en ai vu et entendu de plus laids que celui-là dans mes voyages ! ... Et Charles Bernard riait comme un homme parfaitement heureux du tour que le sifflet à vapeur venait de jouer aux paisibles habitants de la ville des Deux-Grèves, où il n'avait jamais été entendu avant ce jour.

Samedi, 3 Juillet 1880

SOMMAIRE

UNE DÉCLARATION IMPORTANTE. LETTRES DE M. RAMEAU. ÉCHOS DU JOUR. LE GÉNÉRAL HANCOCK. M. GEORGES CARON. M. WILHELM WURSTEN. M. MARCHELLE. M. TAILLON. M. LAPOSTOLLE. M. LAPOSTOLLE. M. LAPOSTOLLE.

UNE DÉCLARATION IMPORTANTE

Dans le discours qu'il vient de prononcer à Bath, comté de Lennox, sir John A. Macdonald a fait une déclaration importante au sujet du chemin du Pacifique. Il a dit que cette entreprise est tellement considérée comme une bonne spéculation commerciale à l'heure actuelle, que des capitalistes puissants offrent au gouvernement de construire la route au moyen des terres que le gouvernement peut offrir comme subvention. Cette déclaration n'a pas lieu de surprendre. Sir Charles Tupper donna à entendre la même chose à la dernière session, bien que son langage ne fût pas aussi positif. Quoi qu'il en soit, le public accueillera cette nouvelle avec plaisir, d'autant plus que les libéraux essaient de l'épouvanter au sujet des sacrifices qu'il lui faudra s'imposer pour mener à bonne fin cette œuvre gigantesque. Nous ignorons ce que le gouvernement fera, mais nous sommes persuadés qu'il consultera les meilleurs intérêts du pays dans toutes les décisions qu'il lui faudra prendre en rapport avec ce chemin. Il aura bien mérité du pays, dans tous les cas, s'il peut assurer le succès de cette entreprise—appelée à exercer une si grande influence sur nos destinées—sans accroître sensiblement les charges publiques.

LETTRE DE M. RAMEAU

On lira avec intérêt l'extrait suivant de la lettre que M. Rameau a adressée à M. Lesage, député ministre de l'Agriculture à Québec, et dans laquelle il exprime ses vifs regrets de n'avoir pu accepter l'invitation d'assister à notre grande fête nationale. Cette lettre, remplie de la plus généreuse sympathie à notre égard, a été lue au banquet donné par la société Saint-Jean-Baptiste, et a été accueillie au milieu des plus chaleureux applaudissements.

L'impossibilité où M. Rameau s'est trouvé à la dernière heure de ne pouvoir prendre passage pour notre pays a causé un désappointement général et difficile à exprimer. Vraiment, il eût été le héros de la fête s'il avait pu être témoin de cette grande manifestation d'un petit peuple qui le premier à l'ancienne mère patrie. C'est ce que lui diront sans doute MM. Jeannet et de Foucault—les dignes représentants de la France en cette mémorable occasion—qui ont été à même de juger combien est profondément enraciné dans nos populations ce sentiment de reconnaissance envers M. Rameau qu'elles ont appris à considérer depuis longtemps comme le meilleur ami des Canadiens.

J'aurais eu bien du plaisir à revoir ce cher pays où j'aurais trouvé tant de progrès réalisés depuis vingt ans. J'avais déjà mon plan tout adopté pour aller visiter non-seulement les paroisses acadiennes, qui se sont si fortement développées depuis lors, mais aussi les paroisses canadiennes de la Nouvelle-Angleterre, où se forment un mouvement et des institutions qui ont peut-être plus d'importance et plus d'avenir qu'il ne paraît au premier abord.

Mais c'est ainsi que vont nos projets et nos rêves, dominés qu'ils sont par d'impérieuses nécessités contre lesquelles il est inutile de combattre, avec lesquelles il est presque toujours sage de s'accommoder. Je ne puis terminer cette lettre sans vous charger d'une pénible mission : celle d'être mon interprète près de la société Saint-Jean-Baptiste pour mes remerciements et mes regrets, mes remerciements pour l'honneur qu'ou'a bien voulu me faire, et mes regrets pour en avoir si mal

reconnu le prix. Je dois dire, cependant, que cette démarche, qui m'avait bien profondément touché, a été la secousse décisive qui a définitivement ébranlé ma résolution, et qui m'avait déterminé, après bien des hésitations, à aller revoir le Canada ; il a fallu tout un enchevêtrement de circonstances subtiles et fatales pour rompre la décision généreuse que j'avais prise. Mais dites bien à ces messieurs que si mon corps reste absent, mon esprit est et sera toujours avec eux. J'ai toujours présent à mon esprit cette vision que j'ai faite souvent, et qui, je le pense, est une vision providentielle : la vision de l'avenir, du grand avenir du peuple canadien. Il y a quelque chose en lui du peuple choisi par Dieu pour une mission particulière dans le développement de la civilisation humaine. Il a commencé par être petit, comme le sont les chênes à leur éclosion première, et il a assuré comme eux sa croissance ultérieure par un grand travail souterrain, ignoré, modeste mais puissant ; le travail des racines ; elles ont déjà trois ou quatre pieds de long, alors que le chêne ne paraît encore qu'un petit arbuste haut à peine de quelques pouces ; on ne soupçonne rien avant qu'il ait grandi, et quand il se met à grandir, il est déjà très fort pour pouvoir être défruit.

Les racines du Canada ont été le patriotisme, la religion et toutes les vertus qu'elles produisent ; vertus du foyer domestique avec la fécondité qui en dérive, ainsi que l'énergie créatrice dans le travail ; l'union vers un but commun qui domine les petites passions dissimulées que la vie sociale fait germer ; la simplicité des mœurs, avec l'économie et la richesse relative qui l'accompagne toujours la modestie du besoin ; enfin l'ordre et la discipline dans l'action, c'est-à-dire dans le développement national, conséquence naturelle de la communion des esprits dans une foi commune, foi qui, en semant dans les âmes autant de discrétion que de force, détermine plus facilement chez tous l'acceptation intelligente d'une direction générale.

Telles sont les vraies raisons sur lesquelles se sont appuyés et sur lesquelles grandiront la puissance et l'avenir du Canada—venir au premier rang, et qui assurera aux Canadiens une part prépondérante dans la civilisation de l'Amérique du Nord. Cet avenir ne leur échappera pas, mais à une condition : c'est qu'ils n'oublieront jamais leur point de départ, la racine morale de leur puissance, et les véritables causes de leur grandeur à venir. Il ne faut pas perdre de vue l'histoire du peuple juif qui, lui, avait été un peuple choisi—ni l'histoire de Samson, qui perdit sa force pour avoir oublié les enseignements de Dieu en accordant une sorte d'indulgence à ses passions et à sa satisfaction personnelle.

ECHOS DU JOUR

Les citoyens de Château-Richer ont fait, mardi dernier, une belle réception à M. Claudio Jeannet et à M. le comte de Foucault, qui sont allés visiter cette paroisse. M. l'abbé Richard leur présenta une adresse de bienvenue.

Notre distingué compatriote, M. le major Mallet, de Washington, est arrivé, hier soir, en ville. C'est sa première visite à la capitale. M. Mallet a figuré dignement à la Convention nationale à Québec et à la grande soirée donnée, jeudi soir, par la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à laquelle M. Jeannet et le comte de Foucault ont aussi pris la parole. Il est l'hôte de M. Gagné, M. P.

M. Georges Caron, fils de M. Moïse Caron, de la Rivière-du-Loup est parti la semaine dernière en route pour Manitoba. M. Caron est délégué par plusieurs cultivateurs de la paroisse pour aller visiter Manitoba et prendre connaissance de ses grands avantages pour l'émigration. M. Caron trouve Manitoba de son goût, il doit acquiescer plusieurs centaines d'arpents de terre, tant pour lui que pour ceux qui l'ont délégué.

Une personne bien entendue dans la politique américaine nous assure que le général Hancock sera élu président, suivant toutes les probabilités. Il ralliera avec enthousiasme tout le parti démocrate et obtiendra les votes de milliers de personnes qui ont pris part à la dernière guerre ou qui ne sont pas fort attachés à un parti en particulier. Hancock a été l'un des généraux les plus populaires de la dernière guerre, et tout en satisfaisant aux intérêts du Nord, il a su ménager les sympathies du Sud par la conduite modérée qu'il a tenue à son égard depuis.

Ces avocats, ils aiment à se bien faire payer ! Ainsi M. Doutré, qui a déjà reçu \$8,000 du cabinet Mackenzie pour services rendus devant la commission internationale d'Halifax, en réclame \$10,000 autres. C'étaient des paroles d'or, quoi ! Plusieurs confrères sont venues à la rescousse de M. Doutré pour montrer que sa réclamation était très modérée. Ainsi M. Kerr, C. R., dit qu'il a

reçu \$6,000 et \$4,000 dans certaines affaires où il avait été occupé. M. Laflamme, C.R., dit avoir reçu \$4,000 et \$5,000 du gouvernement dans les affaires des seigneurs provinciaux. M. Robertson, C. R., a reçu \$12,000 du gouvernement comme honoraires dans des affaires de réclamations foncières. M. Ritchie, C. R., a fructueusement obtenu \$1,000 et \$1,500 pour ses honoraires ; il a déclaré que \$1,000 était l'honoraire ordinaire des avocats éminents de Montréal. En sa qualité de procureur de la Couronne dans l'affaire de Saint-Albans, il a reçu \$1,000. Tous ces avocats sont d'opinion que la réclamation de M. Doutré est très modérée. Oh ! oui, très modérée !

Il vient de se fonder une société Saint-Jean-Baptiste à Lafontaine, township de Terry, comté de North-Simcoe. Les officiers élus sont : Président honoraire et chapelain, M. l'abbé Michel, curé ; président, Dr P. A. Allard ; vice-président, Joseph Marchildon ; secrétaire, N. Blanchard ; trésorier, E. Duquette. Comité de régie : Hector Marchildon, Eugène Brunelle, Louis Gagnac et Joseph Maurice.

Un correspondant du Courrier de Montréal dit que Lafontaine est une paroisse canadienne et catholique. Cette paroisse est établie depuis environ quarante ans. Ce sont des Canadiens qui en ont abattu les premiers arbres, et un grand nombre d'eux, vives pauvres du Bas-Canada, sont aujourd'hui des cultivateurs riches et considérés des étrangers qui nous environent. Le curé est d'origine française, mais il est Canadien de cœur et d'âme ; c'est un homme dévoué qui est toujours en éveil quand il s'agit des intérêts spirituels et matériels de ses paroissiens, aussi répondent-ils bien à son zèle. Pour donner une idée, il suffit de dire que depuis huit ans, ils ont bâti et payé entièrement une église et un presbytère dont le coût dépasse vingt cinq mille piastres, et tout cela au moyen seulement de versements volontaires.

Un des incidents les plus remarquables de la convention républicaine à Chicago a été l'attitude prise par les délégués des Etats du Pacifique. Cette attitude dénote chez la population de cette section une fierté préconçue et un orgueil arrogant qui peuvent donner à penser pour l'avenir. Les délégués de l'Empire du Pacifique (c'est ainsi qu'ils s'appellent eux-mêmes) représentaient à la convention trois Etats et trois territoires qui les avaient chargés d'appuyer la candidature de Blaine. Leur chef, un M. Piskey, fit en leur nom la déclaration suivante :

Tous les délégués, à-t-il dit, des territoires de Washington, Idaho et Arizona ; tous ceux des Etats de l'Illinois, du Nevada et de la Californie—constituant ensemble l'Empire du Pacifique, un Empire plus grand et plus fier qu'aucun autre sur lequel brille le soleil—unissent en moi pour solliciter la nomination de M. Blaine ; et ils confirment cette déclaration en déposant pour lui le vote de tous les Etats et territoires du Pacifique.

Ce noble langage est propre à faire rêver. Il pourrait bien arriver quelque jour que ces fiers Californiens, qui aujourd'hui se proclament modestement sans égards, trouvent indigne de leur grandeur de continuer à subir la suprématie de Washington et convoient le désir d'avoir une capitale à eux et digne d'eux. Ce jour-là, le Nord, qui n'a pas eu trop facilement raison du Sud dans le temps, trouvera peut-être plus difficile encore la tâche de mettre obstacle aux vœux autonomistes des nobles impériaux de l'extrême ouest. Au rest, un peu plus tôt, un peu plus tard, il faudra bien que cette trop vaste machine de république se disloque.

LEGISLATURE DE QUEBEC

Québec, 2 juillet. L'Orateur prend son siège à trois heures. M. Wursten présente le huitième rapport du comité des bills privés, en faveur des amendements à la charte de la Compagnie du gaz de Québec. Le comité demande que le temps pour la considération des bills privés soit prolongé jusqu'à 10 du courant. Les bills suivants sont présentés : Par M. Taillon—Pour rétablir le dépôt de livres du département de l'Instruction publique ; aussi, un bill pour amender les actes concernant la profession médicale ; Par M. LeBouthillier—Pour amender la loi concernant l'Instruction publique. M. Mathieu présente plusieurs pétitions venant de Sorel et autres localités dans le comté de Richelieu, en faveur de la charte demandée par la compagnie du Tunnel de la rive nord. L'ordre du jour étant appelé, M. Irvine demande qu'on lui donne acte de la démission du shérif et du coroner d'Arkhaska seront produits.

Le procureur-général * répond qu'un grand nombre de rapports ont été demandés par les députés, que les départements éprouvent beaucoup de difficulté à les faire tous préparer. Des employés surnuméraires ont été engagés, et ces documents ne sauraient se faire attendre longtemps.

Le secrétaire provincial dépose sur le bureau de la chambre un état des recettes et des dépenses du chemin de fer Provincial jusqu'au 30 mai 1880, ainsi que d'autres rapports. M. Chapeau propose que lorsque la chambre s'ajournera aujourd'hui, elle le soit jusqu'à 3 heures demain après midi. La chambre prend en considération les dépôts officiels jusqu'à six heures, puis s'ajourne à demain.

CONVENTION NATIONALE

RAPPORT DES COMMISSIONS. L'honorable H. G. Malhiot a présenté le rapport de la troisième commission sur la répartition des ouvrages publics et la distribution des emplois, ainsi que sur la création d'une sorte de grande union nationale. Voici les conclusions de la commission sur le premier point : Que les Canadiens Français doivent réclamer leur part dans la distribution des emplois et des travaux selon leur nombre ainsi qu'établi par le recensement ; que chaque parti doit faire de ce principe sa règle de conduite ; que toute administration qui ne s'y conforme pas mérite censure ; que cette règle doit être aussi la règle des électeurs dans le choix de leurs représentants ; que les élections doivent être faites dans la condition de leurs suffrages ; que c'est le devoir de la presse de signaler les infractions à cette règle ; que cette question devrait être agitée dans les assemblées publiques.

Cette commission, qui était présidée par l'honorable M. C. A. P. Pelletier, a examiné deux projets, l'un de Mgr Laflèche et l'autre de M. Joseph Perrault, pour la formation d'une union franco-canadienne. L'idée de M. Joseph Perrault y admette tous les Français d'Amérique, et non pas de la borner à ceux qui sont d'origine canadienne, a été, sur les observations de l'honorable M. Pelletier et autres, unanimement écartée comme impraticable. Les grandes lignes du projet de M. Perrault ont été adoptées néanmoins.

Le rapport de la seconde commission sur la situation de l'industrie et du commerce, préparé par l'honorable M. Beauvais, a été soumis, mais sera publié plus tard. La commission de la colonisation a tenu plusieurs réunions importantes. Elle a adopté plusieurs résolutions et choisi pour son rapporteur M. J. O. Fontaine. La première résolution adoptée par la commission approuve l'idée de la formation de deux grandes sociétés diocésaines, pour le diocèse de Québec et celui de Montréal, à l'aide d'une contribution de dix cents par tête, et recommande qu'on en fasse autant dans les autres diocèses. La seconde résolution, adoptée sur proposition de M. le grand-vicaire Lefebvre et du grand-vicaire Lefebvre, est la seule émigration qui convienne à la province de Québec est celle qui lui viendrait de pays ou d'associations formées dans le but de la diriger vers la province de Québec, comme est celle que recommande le cardinal de Westminster dont la commission a entendu un des délégués, le Révérend M. Conty.

Le rapport présenté par M. Fontaine a recommandé à l'attention de la convention, qui n'a point eu le temps d'en délibérer, le projet du grand-vicaire Langevin. Les conclusions de ce projet sont : 1° qu'un crédit de cent mille piastres par le gouvernement à la disposition des sociétés de colonisation pour l'achat des objets de première nécessité ; 2° que l'administration réduise le prix d'un lot ordinaire de cent acres à \$10, payable en deux ans ; 3° que les sociétés diocésaines soient autorisées à indiquer au gouvernement les droits et les facilités nécessaires à la colonisation ; 4° que le gouvernement fasse terminer les grandes routes, comme le chemin Taché, le chemin maritime ; 5° que les routes ne soient plus sous le contrôle des municipalités, mais qu'elles soient entretenues aux frais de l'administration.

La commission sur l'agriculture a conclu à la création de cercles agricoles dans chaque paroisse de la province, comme tendant, non-seulement à faire adopter de meilleures pratiques agricoles, mais encore à développer la colonisation et la tempérance et la diminution du luxe. L'hon. M. Marchand a soumis le rapport de la commission des lettres, des arts et des sciences. Cette commission a eu à examiner un rapport de M. Benj. Sulte sur les lettres, un rapport de l'abbé Laflamme sur les sciences, un rapport de M. Chas. Baillairgé sur l'architecture.

Le rapport de M. Marchand énumère comme suit les conclusions de la sous-commission des lettres : création d'un athénée national, comme à la Louisiane, pour la propagation des lettres ; augmentation du crédit pour l'achat des livres canadiens pour distribution dans les écoles comme prix ; invitation aux écoles et aux collègues d'en faire autant ; conservation et publication des manuscrits relatifs à notre histoire. La sous-commission des sciences demande que les collèges consacrent plus de temps à l'enseignement des sciences exactes et de la philosophie, et moins aux études de grammaire et de littérature ; recommande aussi la fondation d'écoles professionnelles ; obligation pour les jeunes gens qui se destinent au génie civil d'étudier plusieurs années dans ces écoles ; envoi en Europe de jeunes gens aux écoles spéciales, et oblige-

tion par eux, au retour, d'enseigner sur ces matières ; formation de sociétés scientifiques avec réunion générale annuelle ; publication d'un journal scientifique ; enseignement aux élèves des classes inférieures dans les collèges des rudiments de la botanique et de l'algèbre.

Dans la section des beaux arts, M. Chs Baillairgé a fait agréer l'idée de la fondation par le gouvernement d'une école centrale des arts et métiers qui formerait des professeurs pour le reste de la province. La commission sur la situation des Canadiens aux États-Unis et sur le rapatriement n'a point posé de conclusions. La septième commission dite commission académique a décidé que les Académiciens choisissent le même patron que les Canadiens-français, et feraient désormais partie de la société nationale ; qu'on fonderait dans tous les centres académiques des sociétés Saint-Jean-Baptiste, et qu'au lieu de cimenter l'alliance entre Canadiens-français et Académiciens, sous le symbole de Saint-Jean-Baptiste, une grande convention académique serait tenue dans le mois d'août prochain.

ÇA ET LÀ

—Une jeune fille de la Pointe Lévis, qui avait été courtisée par un Don Juan infidèle, à qui elle avait porté un malheur, a porté plainte contre le misérable pour recouvrer le cher objet. Elle pourra sans doute méditer, après le procès, sur la fable de l'Huître et les plaideurs.

—Les nouveaux édifices du Séminaire de Québec, qui sont maintenant en voie de construction, auront les dimensions suivantes et feront face au fleuve : 300 pieds de longueur sur 45 de profondeur ; cinq étages et un toit français. La partie centrale aura 75 pieds de profondeur et six étages. Les nouveaux édifices coûteront environ \$150,000.

—On mande de Montréal qu'un peu après minuit, vendredi dernier, un malheureux du nom de Philias Brunet a reçu une balle de la main d'une femme nommée Georgiana Pontbriand, dans la maison de celle-ci, sur la rue Saint-Dominique. Il paraît que Brunet voulait s'obstiner à ne pas sortir, contre l'ordre de la maîtresse, qui prit ce moyen de régler promptement l'affaire, vu l'heure avancée. Georgiana est maintenant au poste, et Philias à l'hôpital.

—Un enlèvement d'enfant vient d'avoir lieu au village de Caouana.

—Voici l'histoire : Les parents aisés s'étaient mariés à la maison, pendant quelques instants, un jeune enfant âgé de 18 mois. A leur retour, l'enfant était disparu. On fit des recherches dans la maison. Nulle trace de l'enfant. La nouvelle de cette disparition se répandit bientôt au dehors et tout le village fut en émoi. De nouvelles recherches furent faites, mais inutilement. Il y a tout lieu de croire que ce jeune enfant a été volé par des filous qui font profession de voler des enfants, car l'on a vu passer une voiture avec rapidité devant la maison. Les parents—on peut le croire—sont inconsolables de cette perte.

—On lit dans le Courrier des Etats-Unis :

« En quelques mois le ministre Chapleau va plus faire pour le progrès de l'élément français au Canada que nos vaillants voisins laissés à leurs propres ressources depuis 1760 n'en ont fait depuis 130 ans. « Voici son bilan projeté : emprunt de quatre millions à d'excellentes conditions ; institution d'un crédit foncier au capital de \$25,000,000 ; établissement d'une compagnie d'exploitation de phosphate à raison d'un million 200,000 tonnes par année pendant dix ans ; industrie du sucre de betterave ; commerce de grains et de bœufs au moyen de lignes de vapeurs subventionnées entre la France et le Canada. « Ceci ne sera qu'un commencement. Avant peu, la France apprendra à connaître les immenses richesses des pêcheries marines et fluviales, des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de sel, de charbon, de lignite, de fer de laines, de l'agriculture, des espèces forestières, des constructions navales de la province de Québec. Nos capitaux afflueront vers cette Nouvelle-France que l'administration actuelle vient de révéler à son ancienne métropole par l'enthousiasme patriotique et éclairé de notre convention générale au Canada. Un courant d'émigration sérieuse, honnête, laborieuse, s'établira alors entre la mère patrie et Québec. Ce n'est que lorsque l'on aura obtenu ce résultat pratique, qu'on pourra se rendre compte du rôle élevé que le gouvernement de Québec joue en ce moment dans l'histoire de son pays. « En attendant, il y a l'appui de tous ceux qui aiment véritablement le Canada français, et nous l'en félicitons. »

AVIS.

Quelques patriotes, en s'éveillant, le lendemain d'une fête, s'aperçoivent que leur chapeau est quelquefois trois points trop petit. Dans l'opinion des hommes de la science, ce fait est dû à l'expansion de la partie ou des parties affectées, résultant d'une émotion trop soudaine ou prolongée. C'est ainsi que le cœur palpite de joie ; que le poulx s'élève d'orgueil ; que la tête grossit de patriotisme. Lorsque ceci a lieu, c'est très mal de vouloir enfoncer le même chapeau sur sa tête à force de bras. Laissez tout simplement l'ancien couvre-chef de côté et venez acheter un de nos chapeaux moins de feutre ou de paille, qui conviennent parfaitement au cas en question.

B. J. DEVLIN

Déménagé au No. 37, rue Sparks, porte voisine du magasin de papeterie de Durie.

Paniers de Marché

PANIER DE COLLATION En grande Variété CHEZ C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 63, rue Sparks N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

Bains de Natation!

BAINS DE NATATION ET DE LAVAGE RUE NICOLAS. Ouverts pour la saison, tous les jours (dimanches exceptés) de 6 heures du matin à 5 heures du soir. Prix : 25 cts chaque Bille de saison... 35.00 Tous les soirs (mercredi excepté), de 6 heures p. m. à 10 h. p. m., 10 CENTIMS. Le mercredi, de 6 heures du matin à 10 heures du soir, pour les dames seulement. Services par des personnes du sexe. 247, RUE NICOLAS, A l'est du pont de la rue Maria.

Paniers de Marché

PANIER DE COLLATION En grande Variété CHEZ C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 63, rue Sparks N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski 10 AOUT PROCHAIN Et les jours suivants. Prix du billet \$1.00 250 LOTS A GAGNER : Terres, cheval, voiture, bannière, chemin de croix, vases en argent, bijoux, albums, volumes illustrés, montre d'argent, chromes, mobilier de toilette, paire de roues, charmes encadrés, etc., etc. 600 masses pour les vivants et les défunts à l'intention des porteurs de billets. S'adresser au